

JANVIER 1996

LA TRINITÉ-SUR-MER

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LE MOT DU MAIRE

Au début de cette nouvelle année, je forme, pour vous tous et pour les vôtres, les vœux les meilleurs et les plus sincères de bonheur, de prospérité et de santé. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux de nos compatriotes qui souffrent, nos malades, nos handicapés, pour tous ceux qui souffrent physiquement mais aussi moralement. Qu'ils sachent qu'ils trouveront à la mairie une oreille attentive à leur douleur ou à leur désarroi, tant il est vrai que nous voulons privilégier dans notre action le facteur humain. Qu'ils sachent aussi que nous tâcherons de leur donner toujours des raisons d'espérer.

Meilleurs vœux à tous nos compatriotes actifs ou retraités.

Nous voulons pour eux tous la meilleure qualité de vie possible, dans le travail pour les premiers, dans le repos pour les autres. Dans cet esprit, nous nous efforcerons de garder à La Trinité son caractère pittoresque, son calme et sa tranquillité qui lui sont si souvent enviés. Parallèlement, et en toute harmonie, nous aiderons tous les artisans de notre vie économique sans lesquels rien n'est possible. En toutes circonstances, même difficiles, nous saurons privilégier l'intérêt général et la défense du bien public.

C'est le sens de cet intérêt général qui a inspiré les 6 pre-

miers mois de notre mandat et qui nous a permis quelques réalisations modestes :

- La transformation de la vieille poste en maison des associations parce que la vie associative a une importance capitale dans l'animation de la cité.

- Les travaux du presbytère. Il était urgent de les réaliser. C'était aussi pour nous une question de dignité.
- Le chemin des douaniers qu'il faut remettre en état à la hauteur de la propriété Brisse. Le dossier est complet, les subventions reconduites. Les travaux devraient commencer rapidement.



Photo Jacques Vapillon

- La mise en place d'un SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour la création d'une crèche avec Carnac et Plouharnel.
- Une garderie municipale. Par cette crèche et cette garderie, nous voulons montrer l'intérêt que nous portons aux mères qui travaillent. Nous voulons aussi, par là, lutter contre la dénatalité, les mères sachant qu'elles seront toujours aidées.

Nous espérons que cette fois, ce sera définitif. Les dunes de Kervillen, elles aussi victimes de la tempête, doivent être remises en état.

- Une déchetterie à Montauban dans le cadre du SIVOM.
- Des travaux à la criée. Il a fallu refaire tout le revêtement du sol qui n'a pas tenu un an. Ces travaux sont exigés par les services d'hygiène pour respecter les normes européennes.

• Le poste de secours à Kervillen. Entièrement rénové, il sera tenu par la S.N.S.M.

Pour cette année, nous avons programmé presque essentiellement des travaux de voirie qui se trouvent être particulièrement importants. Il nous faudra aussi réparer les dégâts des eaux pluviales qui nous valent une lourde correspondance, souvent très sévère. Parallèlement, se poursuivront les travaux d'assainissement en direction de Kervillen et de la Vanneresse.

Les dépenses dans notre prochain budget, seront en grande partie absorbées par ces travaux. Ce budget sera étudié de telle sorte que les dépenses de fonctionnement et les travaux de voirie correspondent à nos recettes. Nous nous refusons en effet de toucher à la fiscalité en dehors des variations de base prévues par la loi, normalement 2%. Et puis, tant que nos emprunts du Voulien ne seront pas tombés, pas avant la fin de l'année, nous ne pouvons nous permettre de recourir à l'emprunt, comme nous l'avons indiqué et expliqué dans notre séance du conseil municipal du 7 novembre. Il nous faut impérativement faire une pause, cette année, pause qui nous permettra de réfléchir, d'écouter, d'observer, qui nous permettra aussi de terminer le P.O.S., de régler des problèmes d'urbanisme, de nous consacrer, par le biais de l'office du tourisme, au développement de ce tourisme qui est notre grande richesse.

Chers compatriotes, les adjoints et les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous renouveler leurs vœux de bonheur et vous assurer de leur dévouement.

Marcel GERMAIN

LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SÉANCE DU 23 JUIN 1995

ÉLECTION DU MAIRE : Marcel GERMAIN

ÉLECTION DES ADJOINTS : 1^{er} adjoint : Claude LE GOFFE
2^e adjoint : Gilles LE GOFF
3^e adjoint : Annie LORCY
4^e adjoint : Yvonne LE VISAGE

● SÉANCE DU 28 JUIN 1995

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS OU ORGANISMES DIVERS

Syndicat mixte des ports de plaisance	Mission locale du pays d'Auray	Centre communal d'action sociale
- Éric COCHENNEC - Louis LE CUILIER	- Annie LORCY - Yves NOBLET	- Yvonne LE VISAGE - Marie-Andrée GOUZERH - Anne PENIN - Yves NOBLET - Jean LOFFICIAL
SIVOM Auray-Belz-Quiberon	Syndicat d'Assainissement Carnac-La Trinité	SIVU - Centre de secours - Incendie
- Marcel GERMAIN - Claude LE GOFFE - Jacques ARTHUS	- Marcel GERMAIN - Gilles LE GOFF - Yvonne LE VISAGE - Claude LE GOFFE	- Marcel GERMAIN - Marie-Andrée GOUZERH
SIVU - Collège Korrigan Carnac	Syndicat développement économique pays d'Auray (SIDEPA)	Syndicat d'électrification
- Yvonne LE VISAGE - Louis LE CUILIER - Annie LORCY	- Marcel GERMAIN - Marie-Andrée GOUZERH	- Eugène LE MAGUER - Éric COCHENNEC
Commission d'appels d'offres	Conseil portuaire	Conseil d'école
- Marcel GERMAIN - Claude LE GOFFE - Gilles LE GOFF - Yvonne LE VISAGE	- Louis LE CUILIER	- Marcel GERMAIN - Anne PENIN
C.N.A.S. Action sociale pour le personnel	Créée de Quiberon	SIVU (Crèche)
- Marcel GERMAIN - Claude LE GOFFE	- Éric COCHENNEC	- Marcel GERMAIN - Yvonne LE VISAGE - Anne PENIN

DÉSIGNATION DES COMMISSIONS

Urbanisme Environnement - P.O.S.	Travaux	Finances
- Claude LE GOFFE - Yvonne LE VISAGE - Marie-Andrée GOUZERH - Yves NOBLET - Gilles LE GOFF - Eugène LE MAGUER	- Gilles LE GOFF - Jean LOFFICIAL - Claude LE GOFFE - Eugène LE MAGUER - Yves NOBLET	- Yvonne LE VISAGE - Claude LE GOFFE - Eugène LE MAGUER - Gilles LE GOFF - Louis LE CUILIER
Tourisme - Animation Relations avec associations	Jeunesse - École - Sports	
- Annie LORCY - Éric COCHENNEC - Louis LE CUILIER - Eugène LE MAGUER	- Yvonne LE VISAGE - Anne PENIN - Marie-Andrée GOUZERH - Louis LE CUILIER - Yves NOBLET - Jean LOFFICIAL	

2

LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1995

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

• Monsieur le Maire : sur rendez-vous le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h.
• Monsieur Claude LE GOFFE, maire-adjoint, chargé de l'urbanisme et de l'environnement : sur rendez-vous le lundi de 10 h à 12 h et le jeudi de 10 h à 11 h.
• Monsieur Gilles LE GOFF, 2^e adjoint, chargé des travaux : sur rendez-vous le lundi de 10 h à 12 h et le jeudi de 10 h à 11 h.
• Mademoiselle Annie LORCY, 3^e adjoint, chargé de l'animation et du tourisme : sur rendez-vous, en juillet et en août le mercredi de 10 h à 12 h et de septembre à juin le lundi de 10 h à 12 h.
• Madame Yvonne LE VISAGE, 4^e adjoint, chargé de la jeunesse, des écoles et des sports : sur rendez-vous le mardi de 10 h à 12 h et le vendredi de 10 h à 11 h.

• Fixation des tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 95/96, hausse limitée à 2% :
- Élèves maternelles 12,65 F
- Élèves de la commune en primaire 14,10 F
- Élèves extérieurs en primaire 16,60 F
- Adultes 25,50 F
• Lotissement du Quéric - Cession du lot 19 de 506 m² au prix de 290 F H.T. le m².

● SÉANCE DU 26 JUILLET 1995

• P.O.S. de Kerdual : reconduction pour 6 mois de l'application anticipée de certaines dispositions du P.O.S. en cours de révision.
• Construction des logements locatifs du Quéric : garantie financière de la commune accordée à Espace Habitat pour des prêts de 3.000.000, 2.900.000, 650.000 et 750.000 F. Seront construits 4 T2, 8 T3 et 8 T4, tous avec garage.
• Acquisition d'une balayeuse pour le prix de 170.902 F
• Subvention 1995 aux vieux safrans : 2000 F

• Subventions exceptionnelles :
- Office du tourisme : 6548,27 F pour le remplacement d'une stagiaire au mois d'août.
- Les Copains du Bord : 10.000 F
• Travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du presbytère décidés pour un montant approximatif de 150.000 F. Étude et surveillance des travaux confiés à M. François BLEVIN, architecte.
• Lotissement de la Fontaine du Quéric : agrément des candidats à l'acquisition des lots 8 et 35.
• Zone artisanale de Kermarquer : cession d'une bande supplémentaire de 5 mètres à M. QUELO, pour un meilleur raccordement aux réseaux existants.
• Budget 1995 : décision modificative n° 1. Crédit supplémentaire de 50.000 F voté au chapitre des impôts et taxes.

● SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1995

• Budget 1995 - Décision modificative n° 2 avec affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 94 soit 1.650.856,84 F aux chapitres suivants :
60 - Denrées et fournitures 100.000 F
65 - Subventions 50.000 F
66 - Frais de gestion générale 850.000 F (destinés à couvrir une éventuelle non-valeur possible)
21 - Acquisition de matériel -150.000 F
13 - Frais d'études (eaux pluviales) ... 200.000 F
23 - Travaux de voiries, réseaux et bâtiments 600.856,84 F
• Départ du RICM de Vannes à Poitiers. Vote d'une motion pour son maintien face à l'inquiétude des élus pour l'avenir économique de la région vannetaise dont La Trinité fait partie.
• Subventions 1995 complémentaires 35.500 F
- Association culturelle et sportive des jeunes : 8.000 F
- Arbre de Noël des écoles de la commune 2.500 F

• Office de tourisme (fonctionnement) 15.000 F
• Manifestations nautiques 5.000 F
- Association pour l'organisation du repas des personnes âgées ... 5.000 F
• Schéma d'organisation de la zone NA de Kerguille-Ouest : avis défavorable au projet présenté par M. BOLLET pour le compte de certains propriétaires de la zone.
• Insonorisation de la cantine : travaux décidés pour un montant TTC de 50.000 F. Programme subventionné par la Région.
• Travaux de réaménagement du presbytère : coût prévisionnel de 110.000 F HT. Contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BLEVIN pour 13.200 F HT, base économique novembre 1995.
• Schéma directeur des eaux pluviales. Étude confiée au cabinet BOURGOIS pour un montant de 201.402 F TTC. base économique septembre 1995. Ce document relèvera les réseaux existants et extensions à envisager.
• Évacuation des eaux pluviales - Secteur de Kervillen - Dossier présenté par la subdivision Quiberon/Belle-Île de l'Équipement. Travaux décidés pour un montant de 500.000 F, solution la moins onéreuse avec évacuation par le sentier vers les marais. Étude et surveillance des travaux confiés à la direction de l'Équipement.
• Élargissement de la voie d'accès à Kerchican : élargissement décidé à 7 mètres sur la propriété LE NAVIEL. Indemnisation des propriétaires sur la base de 500 F le m², reconstruction du mur et déplacement de la végétation existante.
• Révision du P.O.S. partiel de Kerdual. Reprise des études.
• Repas des personnes âgées du mercredi organisé par le C.C.A.S. Création d'une régie de recettes pour percevoir le prix des tickets de repas.
• Garderie municipale post-scolaire créée dans le bâtiment du restaurant scolaire fonctionnant de 16 h 30 à 18 h 30 au prix de 5 F la demi-heure. Création d'une régie de recettes correspondante.
• Mairie : aménagement d'un coin-cuisine et acquisition de matériel électroménager.

3

- Poste de secours - Surveillance des plages avec le concours de la S. N. S. M. et acquisition du matériel nécessaire dont poste en dur ou bungalow, zodiac et moteur, équipement de réanimation.
- Chemin des douaniers. Détérioration à hauteur de la propriété BRISSE. Une bande de 2 mètres, murs non compris, sera concédée à la commune, à charge pour elle de clôturer la propriété.

● **SÉANCE**
DU 29 DÉCEMBRE 1995

- Création, en association avec les communes de Carnac et Plouharnel, d'un syndicat intercommunal pour la réalisation et l'exploitation de bâtiments à caractère social (SIVU, crèche). Adoption des statuts et élection des délégués suivants : Marcel GERMAIN, Yvonne LE VISA-GE, Anne PENIN.
- Budget 1995 - Décision modificative n° 3. Virements de crédits à

l'intérieur de la section d'investissement pour acquisition de matériel, travaux de voiries et bâtiments.

- Annualisation d'un poste d'agent d'entretien à temps complet au restaurant scolaire.
- Avis favorable à l'installation en zone artisanale de MM. LE MOING pour y exercer une activité de menuiserie-maçonnerie (environ 1400 m²).
- Cimetière - Suppression des concessions à 20 ans et retour aux concessions trentennaires. Prix inchangé : 2000 F

LES NOUVELLES DU PAYS

UN VÉRITABLE POSTE DE SECOURS

Il remplacera les 2 postes de secours qui existaient jusqu'à présent au Men-Dû et à Kervillen mais qui n'avaient de postes de secours que le nom, à tel point qu'ils nous ont valu, cet été, des remarques très désagréables des autorités préfectorales compétentes.

Ce poste de secours sera réalisé sur la plage de Kervillen avec le concours de la S.N.S.M. et du Commandant MAHÉ qui nous ont aidé à l'organiser et nous les en remercions. Il sera fonctionnel l'an prochain avec du personnel compétent : maîtres-nageurs - sauveteurs et matériel approprié.

Marcel GERMAIN

LE CHEMIN DES DOUANIERS

Remise en état

Point n'est besoin de vanter le caractère pittoresque de ce chemin, l'endroit le plus fréquenté de La Trinité, sans doute le plus apprécié. Les municipalités, les unes après les autres, en ont pris soin pour en faire cette petite merveille que nous connaissons. Strictement réservé aux piétons et c'est aussi ce qui en fait son charme, il est quand même fréquenté par les vélos malgré les interdictions. Nous avons donné des ordres pour être très sévère vis à vis des indisciplinés.

Ce chemin, hélas, a été complètement détruit, lors de la dernière tempête à hauteur de la propriété BRISSE. M. BRISSE a bien voulu nous concéder gracieusement une bande de 2 mètres au-delà du mur dans sa propriété et nous l'en remercions. Cela va nous permettre, du moins, nous l'espérons, de remettre en état de façon définitive ce chemin qui servira également de passage aux canalisations d'assainissement. Nous avons obtenu l'accord de la D.D.E. et la subvention déjà prévue a été reconduite. Les travaux doivent commencer rapidement et nous espérons bien qu'ils seront terminés sinon pour Pâques, du moins pour l'été. Seront également terminés pour cette époque les travaux sur la dune de Kervillen, elle aussi sérieusement endommagée par la dernière tempête.

Marcel GERMAIN



ASSAINISSEMENT

Programme 1996

Dans le meilleur des cas et sous réserve de l'obtention des subventions, le programme 1996 pourrait être le suivant :

- Rue de Kervillen, de la place de Mané-Kérino à la fourche Kerbihan-Kervillen (report du programme 1995) ;
- Rue du Grazu (report de 1995) ;
- Rue de Kervillen, de la fourche à la rue de Kervourden (report de 1995) ;
- Rue de Kervourden - fin de programme ;
- Pointe de Kerbihan ;
- Chemin de la Résidence Ty-Breizh ;
- Début de la Zone de la Vannresse.

Gilles LE GOFF
Adjoint aux travaux

EAUX PLOUVIALES - Vers une programmation des travaux...

Dès 1996, la commission des travaux a décidé de se pencher sur l'ensemble des réseaux de la commune. Une étude du réseau d'eaux pluviales a été demandée au Cabinet Bourgois. Elle comprend :

- l'établissement des plans des réseaux existants ;
- le schéma directeur des secteurs non équipés de réseaux avec les données d'ensemble, les mesures de qualité, le plan et l'étude de fonctionnement.

A partir de ces documents, comme cela se fait déjà pour l'assainissement, chaque année nous engageons des tranches de travaux qui nous l'espérons, amélioreront notre cadre de vie. La liaison sera ainsi faite avec les travaux de voirie, d'assainissement, d'enfouissement des réseaux, etc...

La commission des travaux

LES NOUVELLES DU PAYS

NUMÉROTATION DES VILLAGES

Beaucoup de nos concitoyens nous ont signalé la difficulté de situer leur propriété dans leur village.

Après étude par notre police municipale, sur 2 sites, Le Quéric et Kervinio, une numérotation de toutes les villas ainsi que l'ensemble des terrains non encore construits sera effectuée dès le printemps et devrait s'étendre progressivement à l'ensemble de notre commune.

Souhaitant cette expérience constructive, la commission des travaux entend continuer dans cette voie de développement et d'amélioration de notre cadre de vie.

La commission des travaux

LE PRESBYTÈRE

Remise en état

Des travaux de rénovation sont en cours afin de remettre aux normes la salle de réunion et la cuisine.

Vous noterez qu'il était temps de donner un "coup de blanc" à ce bâtiment communal afin d'avoir un presbytère plus moderne et surtout plus fonctionnel en 1996 et que notre recteur puisse travailler dans de meilleures conditions.

La commission des travaux

LA VOIRIE

Beaucoup de travail...

Comme vous le constatez, l'état de nos routes et chemins communaux mérite d'être amélioré. La commission des travaux a insisté sur ce problème et demandé à ses collègues du conseil municipal de bénéficier d'un maximum de crédits afin de remédier à cette situation. Ils sont compréhensifs et merci à eux de nous accorder le maximum du budget communal. Hélas, comme nous l'avons indiqué la commission des finances, les crédits seront limités, la commune ne pouvant emprunter en cette année 1996.

A suivre...

La commission des travaux

ANCIENNE POSTE

Bientôt Maison des Associations

L'ancienne poste sera transformée en Maison des Associations.

Les travaux de démolition ont déjà commencé. Au rez-de-chaussée

se tiendront une grande salle de réunion, un bureau commun, 2 salles de rangement et des sanitaires.

Le 1^{er} étage accueillera 3 salles de cours ou de réunion ainsi que des locaux de rangement.

Nous souhaitons une exécution de ces travaux dans les meilleurs délais.

La commission des travaux

LES RALENTISSEURS

Pour une meilleure sécurité...

A la demande de nombreux Trinitains, depuis plusieurs mois, la commission des travaux a étudié, en collaboration étroite avec les services de l'équipement, les besoins éventuels et les emplacements à définir pour ce type d'ouvrage.

Pour la sécurité des usagers et à titre expérimental, des ralentisseurs ont été apposés rue de Kervourden en raison de sa grande fréquentation pendant la saison touristique, tant par les voitures et caravanes que piétons et cyclistes du fait de la proximité des campings et de la grande plage.

Nous espérons que cette première réalisation donnera satisfaction aux usagers.

La commission des travaux

PHYTOSANITAIRE

DES FORÊTS

Chenille processionnaire du pin

Par lettre en date de décembre 1995, le Conseil Général nous signale, comme vous l'avez tous aperçu, une recrudescence des chenilles sur notre commune ainsi que sur d'autres secteurs du département durant l'hiver 94/95.

La densité actuelle des nids est encore assez faible et ne peut, malgré un retard d'accroissement, apporter de mortalité aux sujets touchés. Malgré cela, il est conseillé aux propriétaires de pins isolés et très infestés, de les faire écheniller. La mairie se tient à votre disposition pour vous indiquer les traitements et les entreprises agréées pour ces traitements.

Suivant l'évolution de cette nouvelle recrudescence, le département pourra organiser un traitement aérien de lutte généralisée en 1998, ou au plus tôt à l'automne 1997.

La commission des travaux

LA CRIÉE

Travaux à reprendre

Faute de moyens financiers, la remise en état et aux normes européennes s'effectuera en 2 tranches.

La 1^{re}, en janvier 1996, consiste en la réfection des sols par l'exécution d'un sol résine quartz color suivant le procédé Sika. Quelques travaux de peinture seront également réalisés.

En 2^e tranche, en janvier 1997, auront lieu les travaux de pose de revêtement de façades sur les murs ainsi que la pose de postes de production d'eau chaude nécessaires au bon nettoyage du matériel.

La commission des travaux

AMÉNAGEMENT DES VILLAGES

L'embellissement des villages fait partie de nos souhaits.

L'une après l'autre, les places de ces villages seront aménagées. Rocailles, pelouses, fleurs, habillage des bacs à ordures ménagères et bacs à verres, telles seront les priorités qui nous l'espérons, contribueront à la qualité de notre cadre de vie, sachant votre satisfaction de voir que la municipalité pense ainsi à l'ensemble de notre communauté.

Nous pouvons déjà vous confirmer que des bacs à verres insonorisés devraient nous être livrés courant février 1996.

La commission des travaux

REPAS DU MERCREDI

L'occasion d'une rencontre

C'est parce que nous avons abandonné le projet de portage des repas à domicile, difficilement réalisable, que nous avons pensé à ce repas dont le but est :

- d'aider les personnes âgées dans la vie courante une fois par semaine ;
- de permettre aux Trinitains qui le désirent de se rencontrer et
- de rompre la solitude des personnes seules ou qui se sont retrouvées seules.

Ce repas est servi chaque mercredi à midi.

Il est demandé de s'inscrire en mairie le lundi avant midi.

Marcel GERMAIN

LES ORDURES MÉNAGÈRES

RÉFLEXION SUR CE GRAVE PROBLÈME

Il en est des ordures ménagères, comme de l'eau ou de l'assainissement. On ouvre un robinet, on tire une chasse d'eau, sans trop se poser de questions. De même, on met sa poubelle sur le trottoir ou dans un conteneur, sans vraiment savoir ce qu'il en advient. Cette bienheureuse insouciance vit pourtant ses derniers moments. La question des ordures ménagères est devenue si importante que chacun d'entre nous doit être invité à y réfléchir.

Nos budgets communaux consacrent de plus en plus de crédits aux ordures ménagères. A cela on peut avancer deux raisons majeures.

1 - Notre mode de vie nous conduit à produire toujours plus d'ordures. Chaque Français en produit en moyenne et par an 350 kilogrammes. Si nous sommes encore loin des américains, 600 kilogrammes par an, nous constatons cependant une augmentation globale d'environ 2 % par an. Rendez-vous compte, plus d'une tonne par an et par famille !

2 - Notre sensibilité, marquée depuis quelques années, à la protection de notre environnement, nous n'avons pas attendu les années 1980, pour découvrir que les ordures ménagères peuvent polluer notre sous-sol et notre atmosphère. Dans les années 1970, déjà quelques textes législatifs et réglementaires imposaient des précautions rigoureuses au traitement des déchets ménagers. Mais la réglementation n'aura sans doute jamais été aussi loin que depuis quelques années. Il faut dire d'ailleurs que cette réglementation est conforme à ce que l'on appelle les directives européennes.

On n'explique pas autrement qu'aujourd'hui le traitement des déchets ne coûte pas moins de 300 Francs la tonne. Il y a dix ans, la même opération coûtait 40 Francs.

La réglementation sur les rejets dans l'atmosphère, des fumées d'incinération sera renforcée deux fois entre 1990 et l'an 2000.

La réglementation sur le traitement du dépolluement des fumées (opération consistant à débarrasser les fumées de substances toxiques sous forme de poussière) s'est renforcée entre 1994 et 1995. Il en coûtait, il y a deux ans, 900 Francs la tonne, il en coûte aujourd'hui entre 1600 et 1800 Francs la tonne.

Et ce n'est sans doute pas fini. En raison de la suppression obligatoire dans les toutes prochaines années des décharges destinées aux ordures brutes, l'incinération deviendra la seule méthode de destruction des ordures.

Or, il faut se rendre compte que pour atteindre les performances de dépollution des fumées, et de sous produits de l'incinération, les constructeurs mettent sur le marché des techniques de plus en plus sophistiquées, mais aussi de plus en plus chères.

C'est pourquoi il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre le chiffre de 1000 Francs la tonne (collecte comprise) pour évoquer le coût prochain de traitement des ordures ménagères.

Pour cette raison, nous devons développer, parallèlement à l'incinération, d'autres méthodes, non plus de destruction cette fois-ci, mais de valorisation, en direction de l'ensemble des produits, que nous avons, par facilité sans doute pour la plupart d'entre eux, assimilés à des déchets. Je veux parler du verre, du papier, du carton, du plastique et des déchets verts.

Chacun devra faire l'effort de les écarter de la collecte des ordures ménagères. Chacun devra faire l'effort de trier. Bien sûr, pour cela, les collectivités locales devront mettre à la disposition de la population, les structures nécessaires (déchetteries, conteneurs). Les communes du pays

d'Auray, réunies au sein du SIVOM : AURAY, BELZ, QUIBERON, ont engagé cette réflexion. Elle se traduit déjà par la décision de construire cinq déchetteries, dont une pour Carnac et La Trinité-sur-Mer. D'autres initiatives suivront. Mais rien ne remplacera la volonté que chacun d'entre nous doit avoir d'agir en faveur de cette évolution. Je crois, et à condition que nous sachions bien nous équiper, que nous aurons cette volonté. Il n'y a pas lieu en effet de douter de notre capacité à étendre aux autres produits, les efforts que nous avons consentis à la collecte sélective du verre. 3000 tonnes auront été collectées en 1995. C'est environ 35 kilogrammes par habitant, quand la moyenne nationale se situe à 25 kilogrammes.

Il ne faut pas douter cependant, que le tri et la collecte sélective seront coûteux. Mais sans doute pas plus que l'incinération. Il faut donc commencer de s'habituer à payer pour valoriser ce qui est valorisable.

Marcel GERMAIN



RAMASSAGE DES DÉCHETS DE JARDIN DES PARTICULIERS

Ce ramassage sera effectué à titre expérimental du 1^{er} mars au 15 septembre 1996 aux conditions suivantes :

- ramassage le lundi tous les 15 jours après inscription obligatoire en mairie le vendredi précédent ;
- maximum de 4 sacs poubelle de 100 litres par propriété ;
- une facturation de 5 F par sac pourra être demandée aux utilisateurs de ce service après décision du conseil municipal.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est un quadragénaire qui, passé la trentaine, s'est endormi, sans doute pour ne pas se voir vieillir.

Beaucoup de Trinitains et la nouvelle municipalité ont souhaité qu'il se réveille, en 1996 pour fêter ses 40 ans.

Une nouvelle équipe s'est constituée ; et, forte des expériences et des conseils des anciens, elle s'est mise au travail pour apporter sa participation à l'animation que les différentes associations trinitaines ont su entretenir pour faire vivre notre commune.

Mais, comme pour toute entreprise nouvelle, l'erreur serait trop d'empressements dans ses ambitions. Aussi le nouveau Conseil d'Administration du Comité des Fêtes a-t-il décidé, à ce jour, de n'organiser, cette année, que deux fêtes : le Feu de la Saint-Jean le 21 Juin et une fête le 13 Juillet. Un grand repas de groupe, sur le thème d'un plat traditionnel, pourra aussi rassembler tous les Trinitains qui le souhaiteront. La date reste à préciser.

Le Comité des Fêtes espère pouvoir réaliser, dans un avenir proche ou plus éloigné, d'autres manifestations. Il compte beaucoup sur vous pour lui apporter un soutien par vos suggestions, votre coopération et vos encouragements. Une boîte à idées sera placée à cet effet en mairie.

Le Président,
Ch. BERNARD



AU SERVICE DES JEUNES

Depuis plusieurs mois déjà, une cinquantaine d'enfants et d'adolescents s'initient ou se perfectionnent en dessin, peinture sur bois, chant, musique ou théâtre sous la conduite d'adultes compétents, au sein d'une association créée en août dernier.

Cette association dénommée "Association Culturelle et Sportive pour les Jeunes" (A.C.S.J.) est composée d'hommes et de femmes, d'horizons variés, mais tous désireux d'apporter aux jeunes un peu de leur temps et de leur talent. Cette initiative semble avoir trouvé un écho favorable et comblé un besoin évident. A titre d'exemple, la section théâtre affiche complet pour l'année scolaire 95-96. Au regard des activités proposées on constate que l'aspect culturel a été privilégié pour la simple raison que l'encadrement le permet. Nous souhaitons, bien sûr, élargir le champ de notre action et, pour ce faire, nous sollicitons d'autres bonnes volontés.

Pour l'instant, les différentes salles municipales ont été mises à la disposition de l'association, en attendant que l'ancienne poste, devenue par décision du conseil municipal, "la maison des associations", soit notre nouveau siège social et le centre de nos activités.

Le bureau est ainsi constitué :

- Présidente d'honneur :
M^{me} Monique de KERVILER

- Président : M. André MOISAN

- Vice-Président : M. Paul BADELON

- Secrétaires :

M^{me} Odile LE BEC

M^{me} Marie-Christine LECUYER

- Trésoriers :

M^{me} Lilliane DELHAIZE

M^{me} Françoise ALGLAVE

Renseignements au 97 55 81 66

ou 97 55 74 22.

Le Président,
A. MOISAN

LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA TRINITÉ-SUR-MER

BILAN 1995 CHIFFRÉ

- 1696 membres actifs
- 1653 licences voile FFV
- 1301 passeports voile
- 9 permanents
- 22 moniteurs

A) L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

- 1) Activité école de voile
 - 75 bateaux - de l'Optimist au First-Class 8
 - 1974 stagiaires
 - 11844 embarquements
- 2) Classe de mer
 - 405 enfants
 - 45 séances
 - 1715 embarquements
- 3) Tiers temps pédagogique
 - 59 enfants
 - 34 séances
 - 603 embarquements
- 4) Formation de moniteurs
 - 85 stagiaires
 - 148 séances
 - 1918 embarquements
- 5) Centre d'entraînement à la compétition en habitable
 - 107 stagiaires
 - 1446 embarquements
- 6) Formation carte mer et permis mer
 - 134 candidats
 - aux examens

B) PROGRAMME HABITABLE

- 1) Programme habitable
 - 83 journées de régates
 - 6177 bateaux départ
 - 37872 équipiers/départ
- 2) École de sport
 - 28 enfants qui participent aux compétitions régionales et nationales.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LA VIGIE

En ce début d'année 1996, la Vigie souhaite la bienvenue aux deux nouvelles associations qui vont contribuer, chacune dans sa spécificité, à enrichir la vie quotidienne au sein de la cité. Il s'agit de l'Association culturelle et sportive pour les Jeunes et du "Comité des Fêtes", ce dernier en sommeil depuis plusieurs années.

L'attrait d'un pays ne se mesure pas seulement à la beauté de ses sites - et, dans ce domaine, La Trinité n'a rien à envier aux autres - ce qui compte, c'est, avant tout, la qualité de la vie à l'intérieur de la cité. Les associations y participent, chacune à sa manière, et le bénévolat n'a pas de prix. Bonne année 1996 à tous nos concitoyens !

Voici quelques dates à retenir :

- le 9 mars : soirée consacrée au patrimoine breton - contes et musique (Trouzerion) ;
 - le 19 avril : assemblée générale ;
 - en mai : soirée vidéo ;
 - en juin : concert à l'église avec la chorale vannetaise Allegro.
- Pour plus d'informations : se renseigner à l'Office de Tourisme.

La Présidente, M^{me} M.-R. LE GOFF

CERCLE DES ANCIENS



Photo Ouest-France

REPAS DES ANCIENS

Le Cercle des Anciens se réunit chaque jeudi après-midi, salle du Voulien, autour d'un goûter.

Les amateurs, tout en devisant agréablement, peuvent s'exercer aux cartes, au scrabble, au tricot, etc...

La cotisation annuelle est de 60 Francs.

Dès les beaux jours, plusieurs sorties sont organisées sans oublier notre fête du 1^{er} Mai qui connaît tous les ans un beau succès.

N'hésitez pas et venez nous rejoindre pour des moments bien sympathiques !

La Présidente, M^{me} E. MASSIET DU BIEST

"LES AMIS DU PASSAGE"

L'association les "Amis du Passage" créée en mai 1994, recherche, dans le cadre du concours du "Patrimoine des côtes de France", des photos, récits ou tout autre document relatifs à la cabane des gardes-pêche située sur la rivière de Crac'h et à son activité.

Ceci, afin de préserver et restaurer un site jusque-là épargné par l'extension du port de plaisance.

Tous vos documents seront les bienvenus à l'adresse ci-dessous :

"LES AMIS DU PASSAGE" - 31, rue des Résistants - 56470 La Trinité-sur-Mer

Avec tous nos remerciements.

Le Président, Y. ROZÉ

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

"Le livre est un outil irremplaçable de connaissance, de plaisir, de création, de communication, de dialogue et de progrès" telle est l'une des définitions que lui attribue l'association "Culture et Bibliothèque Pour Tous".

Les Trinitains depuis de nombreuses années peuvent trouver cet allié, qu'est le livre, tout près de chez eux.

La bibliothèque, derrière la mairie, vous offre de nombreux ouvrages, du plus sérieux au plus distrayant : du documentaire à la bande dessinée en passant par les biographies, les romans et les livres d'images pour les petits.

Adultes et enfants y trouveront un choix sans cesse renouvelé. Le livre peut être présent et familier à tout âge : avant, pendant, et après l'apprentissage de la lecture.

Depuis l'implantation dans les locaux de la mairie, grâce à la municipalité et à l'équipe de bibliothécaires bénévoles, l'activité de la bibliothèque ne cesse de progresser. En conséquence, de plus en plus d'ouvrages et de nouveautés lui sont régulièrement attribués.

Une simple visite, même sans engagement de votre part et vous serez les bienvenus. L'équipe de bibliothécaires sera disponible pour vous renseigner, vous conseiller ou satisfaire vos désirs.

Horaires d'hiver :

- Mercredi, Samedi : 10 h à 11 h 45
- Jeudi : 16 h 30 à 17 h 30
- Pendant les vacances scolaires de toutes les zones : 11 h à 12 h sauf dimanches et jours fériés.

Horaires d'été :

- tous les jours sauf dimanches et jours fériés de 10 h à 11 h 45 et mercredi de 17 h à 18 h 30.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES VIEUX GRÉEMENTS TRINITAINS

Du 11 au 15 août 1995, la fête des vieux gréements s'est déroulée du Bono à La Trinité avec la même convivialité et le même succès que les années précédentes. 113 bateaux ont participé à ce rassemblement qui est devenu en 7 ans d'existence une tradition, c'est un beau succès !

En 1996, et pour la 8^e édition, le programme prévu sera le suivant :

• le 14 août : accueil des bateaux

• le 15 août : grandes régates, course à la godille et course aux canards dans le vieux port. Le soir : chants marins et feu d'artifice.

• le 16 août : régates des Misainiers sur la rivière de Crac'h. Cette régata est un spectacle magnifique que les promeneurs peuvent admirer sans problème du bord du lac et de la rivière. Le soir : animation musicale dans le vieux port avec Erik Marchand et le Taras de Caramsebes (Roumanie).

Si l'association, chaque année, réussit à mettre sur pied cette fête, c'est grâce à vous les commerçants et les artisans que nous sollicitons pour notre plaquette-programme et à la mairie par la subvention qui nous est accordée. Soyez en tous vivement remerciés.

Il ne faut pas oublier les bénévoles qui n'hésitent pas à prendre sur leur temps pour apporter à cette fête leur aide dans la bonne humeur et la camaraderie. A vous tous merci.

Faisons en sorte que 1996 soit un bon cru pour la fête de La Trinité-sur-Mer.

Bonne année à tous !

Le bureau
des Vieux Gréements
Trinitains

LA CHORALE PAROISSIALE

Tous les offices religieux sont animés par la chorale paroissiale. Celle-ci partage également les joies et les peines des familles trinitaines à l'occasion des mariages ou des obsèques.

Sa mission est double : d'abord aider la communauté paroissiale à participer aux chants ou en apprendre d'autres ; d'autre part, donner un peu de faste aux grands événements religieux qui ponctuent l'année, comme Noël, Pâques... il faut pour cela des pupitres équilibrés entre les voix de femmes et les voix d'hommes. Malheureusement cet équilibre n'est pas toujours obtenu car il y a un évident déficit de voix



Photo Jacques Vapillon

d'hommes. Avis donc à celles et surtout à ceux qui aiment chanter, sans être obligatoirement solistes d'opéra, et qui ont le souci d'apporter à nos célébrations un peu plus de chaleur et de vie.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 20 h 30 à l'église, et tous ceux qui se sentent concernés par cet appel recevront toujours le meilleur accueil, spécialement à l'occasion des grandes fêtes liturgiques.

ENTENTE SPORTIVE TRINITAINE

● "SECTION FOOTBALL"

Par ce bulletin, dirigeants et joueurs adressent leurs plus vifs remerciements à M. le Maire ainsi qu'au Conseil Municipal pour leur soutien apporté au club sans oublier le personnel communal pour l'entretien des équipements sportifs.

Un seul grand regret : peu de supporters viennent encourager les joueurs qui défendent avec toute leur énergie les couleurs de LA TRINITÉ/MER.

Venez nombreux les soutenir !
Le Président, P. TREHIN

● "SECTION GYMNASTIQUE"

Les séances de gymnastique ont repris depuis septembre. Leur succès se confirme d'année en année, mais seulement auprès de la gent féminine. En effet, une quarantaine de femmes et de jeunes filles, dont l'âge s'échelonne de 10 à... 75 ans, s'entraînent en musique pour garder la forme, tous les mardis et jeudis soirs, salle du Voulien, de 18 h 30 à 19 h 30, sous la conduite éclairée de leur monitrice Danièle. Le succès de cette discipline sportive tient au fait que chacun(e) des participants la pratique à son rythme.

La section de La Trinité est affiliée depuis sa création en 1987 à la F.F.E.P.M.M. (Fédération Française pour l'entraînement physique dans le monde moderne).

M^{me} M.-R. LE GOFF

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. - U.N.C. - A.R.N.

L'assemblée générale se tiendra le dimanche 11 février à partir de 9 h 30, salle du Voulien.

Les anciens combattants ne faisant actuellement partie d'aucune section et désireux de nous rejoindre seront les bienvenus.

S'adresser à :

- M. LE PEUVEDIC, Président
Tél. 97 55 75 74
- M. CLER, Trésorier
Tél. 97 30 11 64

L'URBANISME DEPUIS 1988

L'examen du tableau récapitulatif de ces huit dernières années montre qu'il a été étudié un grand nombre de dossiers : tous n'ont pas la même valeur urbanistique, ce qui mérite un examen particulier des grandes rubriques.

Il va de soi que les certificats ou renseignements d'urbanisme, dont bon nombre n'ont pas été suivis d'exécution, notamment ceux concernant les cessions d'appartements ou d'immeubles, n'ont pas le même intérêt pour la commune que les permis de construire ou les déclarations de travaux réellement réalisés. Ce sont donc ces deux dernières catégories de dossiers qu'il importe d'étudier plus attentivement.

Si nous examinons ces tableaux, une première constatation s'impose : "le développement immobilier de La Trinité a été croissant pour arriver à son apogée en 1992". Par contre, les années 1993 et 1994 ont marqué un net recul et se rapprochent des chiffres de l'année 1991. Ceci tient à deux causes principales : "le



Photo Jacques Vapillon

nombre des terrains constructibles se réduit d'année en année et la conjoncture économique actuelle n'arrange pas les choses". L'année 1995 a marqué une légère reprise des permis de construire, due en grande partie au lotissement du Quéric.

TABLEAU RÉCAPITULATIF	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	TOTAUX
1° PERMIS DE CONSTRUIRE									
• PERMIS REFUSÉS	1	7	3	8	2	4	2	4	31
• PERMIS AVEC SURSIS A STATUER		1	1	1					3
• PERMIS ACCEPTÉS									
- Résidences principales	2	8	9	7	7	6	4	12	55
- Résidences secondaires	14	16	11	14	19	15	4	14	107
- Collectifs	2	6	2	4	3		1	3	21
- Modifications aux permis		8	7	13	11	7	10	13	69
- Extensions logements	14	14	17	8	13	12	12	11	101
- Garages	8	1	5	3	5	4	5	7	38
- Grandes vérandas	3	1	6	2	1	1	2	1	17
- Bâtiments administratifs			1		1				2
- Bâtiments sanitaires				1				1	2
- Ateliers bureaux en zone artisanale	5	1	3	1	2	3	1	2	18
- Aménagements de campings		1	1	1	1			4	8
- Immeuble bureau				1					1
- Immeuble commercial (SAM)					1				1
- Lotissements				1	1	1			3
- Chantiers ostréicoles	2	1						1	4
- Divers (vestiaires, tennis)		3		3	1		2		9
- Ateliers divers et laboratoire					2	2			4
- Cave							1		1
- Couverture piscine							1		1
• PERMIS DE DÉMOLIR	2		5	4	5	3	4	1	24
SOUS TOTAL 1	53	68	71	72	75	58	49	74	520
2° DÉCLARATIONS DE TRAVAUX	30	58	59	42	78	56	57	43	423
SOUS TOTAL 2	83	126	130	114	153	114	106	117	943
3° CERTIFICATS D'URBANISME	94	93	125	97	125	82	104	104	824
TOTAL GÉNÉRAL	177	219	255	211	278	196	210	221	1767

10

L'URBANISME DEPUIS 1988

Nous constatons par ailleurs que depuis 1988, il a été construit deux résidences secondaires pour une résidence principale, ce qui correspond parfaitement au déséquilibre actuel entre les résidents permanents et les résidents secondaires. Ce déséquilibre justifie à lui seul la nécessité de la construction du lotissement du Quéric actuellement en cours.

Nous notons également que le nombre des extensions de logements est équivalent au nombre des résidences secondaires, généralement les plus concernées. Il en est de même pour les constructions de garages et de grandes vérandas dont la quasi totalité concerne les résidences secondaires.

N'oublions pas non plus les "modificatifs aux permis de construire" : près de un pour trois permis délivrés ! Ceci est trop souvent dû au fait que les règlements du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) sont, soit souvent ignorés, soit déformés plus ou moins volontairement par les concepteurs ou les propriétaires, ce qui provoque pour la commune et la D.D.E. un surcroît de travail, et pour les propriétaires concernés, non un avantage, mais un retard dans l'exécution des travaux, après révision du permis.

La construction des immeubles collectifs, de 1988 à 1995 a connu une sérieuse progression : 21 bâtiments réalisés, ce qui représente plus de 250 logements. Ce genre d'habitation s'étend du petit studio aux 4 pièces. Leurs propriétaires les revendent souvent, surtout lorsqu'ils ont trouvé le terrain leur convenant pour construire une maison individuelle. Cette année, les deux tranches d'immeubles collectifs à loyer modéré du Quéric seront construites pour permettre aux jeunes de s'installer ou de rester à La Trinité.

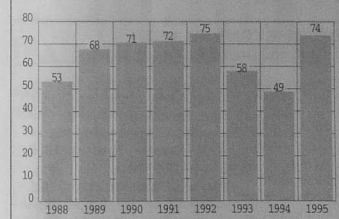
En ce qui concerne les bâtiments administratifs, 2 ont été réalisés : la poste et la nouvelle mairie.

Par ailleurs, la zone artisanale de Kermarquer, avec ses ateliers et bureaux, ne cesse de s'agrandir au fur et à mesure de la disponibilité des terrains.

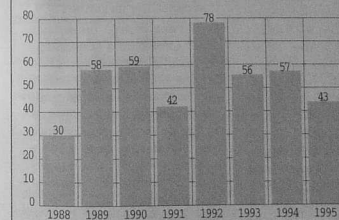
Alain-Gérard LE FOURNIER,
Maire adjoint honoraire

Claude LE GOFFE,
Maire adjoint

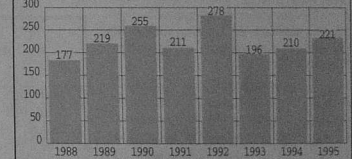
Permis de construire étudiés



Déclarations de travaux étudiées



Total général y compris C.U. et renseignements d'urbanisme



RÉSIDENCE LA FONTAINE DU QUÉRIC

SE LOGER A LA TRINITÉ-SUR-MER

Vous sont proposés, dans un environnement de qualité, vallonné, en continuité du centre bourg, à 1000 mètres du port et des plages :

- des lots de terrains viabilisés à partir de 275.000 F H.T. le lot d'environ 500 m² (17 lots disponibles actuellement) ;
 - des lots de terrains viabilisés qui peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel à partir de 145.000 F H.T. le lot d'environ 500 m² pour les acquéreurs (jeunes ménages de préférence) en résidence principale, après agrément par le conseil municipal (7 lots disponibles actuellement) ;
 - des pavillons construits et livrés clés en main par le Groupe Espace ;
 - 20 pavillons locatifs (livraison prévue : décembre 96).
- Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie.

11

LE NAUTISME ET LE TOURISME

ACTIVITÉS ESTIVALES ESSENTIELLES

La fréquentation de la saison 95 s'est révélée dans l'ensemble en hausse malgré une légère baisse en juillet.

L'activité du port de plaisance a été très soutenue avec une augmentation de 5 % pour les escales.

La S.N.T. reste l'un des tous premiers clubs nautiques français avec l'organisation de grandes manifestations telles le Spi Ouest France, le Trophée des Lycées, le Championnat des J.O.D. (Jeanneau One Design), etc...

Les stages proposés par l'école de voile de la S.N.T. ont vu leurs effectifs progresser.

L'association des vieux gréements accueille pour la traditionnelle "Fête du 15 Août" de nombreux "Old Gaffers".

L'accueil des touristes en camping a été favorisé par des conditions météorologiques exceptionnelles. Il faut cependant noter que la capacité hôtelière reste insuffisante et que les locations demeurent stables bien que la durée du séjour diminue.

Les commerçants semblent relativement satisfaits de la saison même s'ils constatent une stagnation du pouvoir d'achat.

Nous remercions les différentes associations et leurs membres bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour animer la vie de la commune.

En 1996, la renaissance du Comité des Fêtes contribuera à l'animation de La Trinité.

L'Office de Tourisme souhaite voir les Trinitains égayés leur commune en fleurissant façades, balcons, jardins, commerces, etc... Dans le même esprit, la façade principale de la mairie sera ornée de jardinières qui permettront à cette occasion de dissimuler les graffitis ayant endommagé définitivement les pierres des piliers du bâtiment.

La Trinité a le privilège de bénéficier d'une fréquentation étalée sur de nombreux mois : la saison démarre à Pâques et se termine en décembre par les entraînements d'hiver.

Souhaitons, pour notre station touristique, une bonne année 1996.

Annie LORCY,
Adjoint au Tourisme



Photo Jacques Vapillon

SPI OUEST-FRANCE 1995

DÉFENSE CONTRE LA MER Avis aux propriétaires riverains de la mer

A l'occasion de coups de vent forts, le littoral de notre commune subit en certains points une érosion sensible. Face à ce phénomène il est utile de connaître quelques principes juridiques :

- Chaque propriétaire riverain de la mer est tenu d'assurer lui-même la défense de sa propriété contre les effets de la mer.
- Quand un sentier côtier a été ouvert au public sur une propriété, son implantation recule avec le trait de côte, s'il y a érosion. En effet, le sentier côtier est une servitude de passage à l'usage exclusif des piétons qui grève les propriétés (domaine terrestre) riveraines de la mer. Son ouverture au public n'a pas pour effet de transférer vers la collectivité (État, département ou commune) l'obligation faite au propriétaire de défendre sa propriété.

Dans l'hypothèse où des travaux de défense contre la mer sont envisagés, il convient de prendre contact avec les Services de la Direction Départementale de l'Équipement :

- Le Service Maritime (☎ 97 68 13 40) conseillera le propriétaire concerné sur le type d'ouvrage de défense contre la mer qu'il convient de réaliser, son positionnement et la procédure à suivre pour obtenir l'autorisation de réaliser les travaux.
 - Le service chargé du sentier côtier interviendra si nécessaire, conjointement avec le Service Maritime, pour informer le propriétaire sur le positionnement du sentier côtier en arrière de l'ouvrage de défense contre la mer, sa largeur et les divers travaux nécessaires (recul de clôture, débroussaillage, terrassement, etc...)
- ☎ 97 68 12 73.

L'OFFICE DE TOURISME

BILAN ET PERSPECTIVE

La météo, particulièrement clémente, a attiré de nombreux touristes pendant la saison 95.

Chaque été, les hôtessees accueillent les visiteurs de 9 heures à 19 heures, sept jours sur sept.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, les hôtessees ont reçu 18000 visiteurs, soit 29 % de plus qu'en 1994.

L'Office de Tourisme a proposé de nombreux services : billetterie excursions, réservations spectacles, renseignements S.N.C.F., etc... Il a naturellement tout fait pour exercer au mieux sa mission d'accueil, d'information et d'assistance, malgré l'exiguïté des locaux.

L'Office de Tourisme s'efforce de promouvoir la station par le biais de brochures attrayantes (dépliants d'appel et guides pratiques).

Ces brochures sont éditées grâce à l'effort financier consenti chaque année par les commerçants adhérents, sans qui l'existence même de l'Office de Tourisme serait remise en cause.

Le guide qui paraît à Pâques, recense toutes les informations pratiques, touristiques et commerciales de la station. N'hésitez pas à venir en prendre quelques exemplaires et à le faire connaître davantage.

En 1995, les hôtessees ont été présentes sur quelques salons. En 1996, nous souhaitons renforcer nos participations aux salons de proximité ainsi qu'au salon nautique dont malheureusement nous sommes absents depuis deux ans.

En juin dernier, l'Office de Tourisme a organisé pour la deuxième année consécutive les Feux de la Saint-Jean. En 1996, cette fête sera inscrite au calendrier du Comité des Fêtes à qui nous souhaitons "Bon Vent".

Comme par le passé, l'Office de Tourisme gèrera le calendrier des fêtes. Nous remercions les associations de nous communiquer toutes modifications utiles pour sa mise à jour. Ce calendrier est à la disposition de tous dans nos locaux.

L'an dernier, la S.N.T. envisageait une nouvelle animation à

laquelle étaient associés les commerçants trinitains : "Le Grand Prix de La Trinité" qui n'a pu voir le jour faute de temps pour l'organisation. Nous avons donc préféré le reporter en 1996, il aura lieu du 21 au 23 juin.

L'Office de Tourisme envisage de mettre en place, au niveau local, un concours des maisons fleuries, auquel, nous l'espérons, les Trinitains participeront massivement. Dans les semaines à venir, nous vous tiendrons informés de ce projet. Nous comptons sur votre large participation.

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme tient à votre disposition de nombreux renseignements susceptibles de vous intéresser : programmes des cinémas, des centres culturels, animations diverses, musées, expositions... et ce même durant l'hiver.

A TOUS NOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNÉE 1996.

La Secrétaire,
Y.-M. LE GUEN

LA RIVIÈRE DE CRAC'H

ELLE SUBIT L'ATTAQUE... DE GYMNODINIUM

Surpris, les riverains de l'entrée de la rivière de Crac'h et les usagers du port, de découvrir fin juin début juillet 1995 une cinquantaine de congères de belles tailles échoués sur les grèves ou dérivant au gré de la marée.

Par mesure d'hygiène, ces cadavres putréfiés furent d'ailleurs rapidement évacués par les services techniques de la mairie.

Les observateurs attentifs auront probablement remarqué dans la semaine précédente la coloration brune inhabituelle de la mer.

Y avait-il une relation entre ces deux observations ? La réponse est : oui.

Le responsable de ces eaux colorées est un organisme du phytoplancton : *Gymnodinium cf. nagasakiense*. Cette algue microscopique de

0,030 mm, estivale, se multiplie rapidement (plusieurs millions d'individus par litre d'eau de mer le 26 juillet dans le port de La Trinité) lorsque les conditions de température et de faible agitation de l'eau sont réunies. De plus cet organisme produit des toxines à forte activité hémolytique (destruction des cellules sanguines) pour les poissons marins sédentaires et également pour les invertébrés : vers, coquillages. Ces mortalités sont amplifiées par la chute d'oxygène liée au développement de cette microalgue. En revanche aucun cas d'intoxication humaine lors de baignade ou de consommation d'animaux ayant été en contact avec *Gymnodinium* n'a été enregistré.

Alors pollution ou phénomène naturel ?

Au cours de l'été 1995, *Gymnodinium* a eu un développement considérable de la rade de Brest à Noirmoutier. Cette microalgue,

connue depuis longtemps, est présente régulièrement sur le littoral du Morbihan mais n'a pas encore livré tous les secrets de ces proliférations inhabituelles. Est-ce la conséquence de perturbations du milieu littoral après les crues hivernales, de conditions hydroclimatiques particulières ? ou comme le disent certains marins qui rencontrent des eaux colorées "c'est la mer qui se purge". La réponse n'est pas évidente.

P. CAMUS
Ifremer



DU CÔTÉ DE NOS ÉCOLES

● LES EFFECTIFS

Une commune, c'est aussi des écoles : 156 élèves les fréquentent, 66 à l'école publique et 90 à l'école Notre-Dame.

Nos chères petites têtes, en plus de l'enseignement pédagogique, peuvent bénéficier de certaines activités pour leur bien-être : piscine au 1^{er} trimestre, patinoire, école de voile pour les 2^e et 3^e trimestres.

Par ailleurs, depuis cette rentrée, du lait est également servi le matin aux enfants des 2 écoles.

● L'ARBRE DE NOËL

Il a eu lieu le 23 décembre dernier et a été un vrai succès. Ce petit monde a su être bon public pour le spectacle des clowns "Les Z'Amis Gaz". Leurs rires, leurs complicités, leurs bravos ont pendant une heure fait vibrer la salle du Voulien.

Émerveillés par la venue du Père Noël, la hotte bien chargée par les cadeaux, ravis, heureux par la distribution de ceux-ci, la fête de Noël s'est terminée sur un bon goûter !

Aimons, respectons les enfants car ce sont eux qui seront les hommes de demain dans notre commune.

Yvonne LE VISAGE,
Adjoint aux affaires scolaires

AMICALE LAÏQUE DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Elle vous présente son bureau nouvellement constitué :

- *Présidente* : Dominique BLATEAU
- *Vice-Présidente* : Gwénola LUCAS
- *Secrétaire* : Thierry CRUZ
- *Secrétaire adjoint* : Arsène LEMARIÉ
- *Trésorière* : Anne DAUSSY
- *Trésorière adjointe* : Catherine MAGREZ

Elle vous invite cordialement le dimanche 11 février à la Soirée Loto, salle du Voulien, et le dimanche 23 juin à la Kermesse de l'école.



ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE LIBRE

Suite à l'assemblée générale de l'école Notre-Dame, le 28 novembre dernier, l'association des parents de l'école libre s'est réunie afin d'élire le nouveau bureau ainsi constitué :

- *Présidente* : Odile GIARD
- *Vice-Présidente* : Fabienne BONNET
- *Secrétaire* : Eddy RIO
- *Secrétaire adjointe* : Jannick CHARRON
- *Trésorière* : Jacqueline LE BARON
- *Trésorière adjointe* : Sophie COUSIN
- *Membres* : Bruno GOUZERH
Christine LABIOS
Élisabeth ROLLAND

Les manifestations suivantes seront organisées :

- **Samedi 3 février** : Soirée Paëlla à la cantine scolaire
- **Samedi 4 Mai** : Soirée Poulet Basquaise à la cantine scolaire
- **Dimanche 16 juin** : Kermesse de l'école

Vous y êtes cordialement invités.
D'avance nous vous en remercions.

La Présidente,
O. GIARD

LA GARDERIE MUNICIPALE

Comme la crèche, cette garderie municipale nous a été demandée. Elle fonctionne depuis la dernière rentrée scolaire. Elle est à ses balbutiements mais nous l'améliorerons très certainement en veillant en particulier à développer l'éveil des enfants. Elle est ouverte de 16 h 30 à 18 h 30 à raison de 5 F la demi-heure.

Marcel GERMAIN

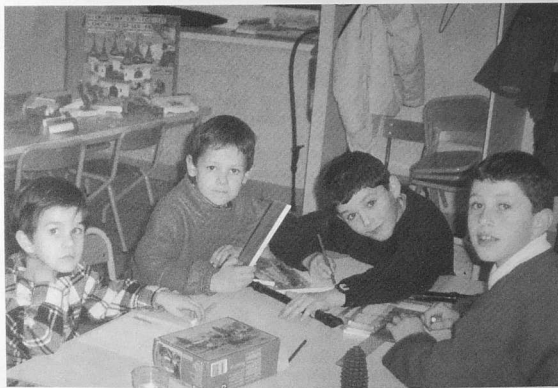


Photo Ouest-France

GARDERIE MUNICIPALE

L'ÉTAT CIVIL 1995

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

● MISSION

Le Médiateur de la République est une institution que l'Etat met gratuitement à la disposition des personnes qui souhaitent être aidées pour contester une décision de l'Administration de l'Etat, des collectivités publiques territoriales, des établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public.

Le Médiateur recherche un moyen de régler rapidement et à l'amiable un différend avec l'administration en portant sur chaque réclamation une appréciation en droit et en équité.

● SAISINE

Toute personne physique ou morale peut présenter au Médiateur de la République une réclamation. Elle est d'abord adressée à un député ou à un sénateur qui la transmet au Médiateur si elle paraît entrer dans sa compétence et mériter son intervention.

Il apparaît plus simple de s'adresser au délégué départemental, qui a reçu personnellement du Médiateur la mission d'essayer de régler directement le plus grand nombre de litiges locaux. C'est ce qu'il fait dans les quatre cinquièmes des cas.

Le délégué pour le département du Morbihan, arrondissement de Lorient, est Monsieur Henri BARBU, qui tient une permanence le mercredi à Lorient au 6, rue de Saint-Pierre.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire pendant les heures ouvrables, chaque jour, au 97 64 15 22.

● NAISSANCES

- LE SOMMER Clotilde, le 6 Janvier.
- YILMAZ NiKa, le 13 Janvier.
- BLEVIN Jacques, le 12 Mars.
- SAGET-PETRIS Antoine, le 7 Mai.
- GERMAIN Arthur, le 27 Juin.
- LE MOUJILLOUR François, le 12 Juillet.
- LOCKHART Claire, le 19 Juillet.
- COMPIGNIE Ophélie, le 30 Juillet.
- BAYON Anne-Sophie, le 9 Novembre.
- BRUANDET Ronan, le 18 Décembre.

● MARIAGES

- POULAIN Michel et GOLOUBEVA Marina, le 18 Avril.
- WESTPHAL Christian et BEDEAU Karine, le 26 Mai.
- LE MEILLIOL Eric et CHARPENTIER Marie-Nathalie, le 10 Juin.
- LE BAIL Gilles et RIBIERE Nathalie, le 10 Juin.
- PINSON Hervé et LE FURANT Gaëtane, le 17 Juin.
- VALLEGANT Younick et PLISSON Anne, le 30 Juin.
- GOUBAULT Olivier et MOULIN Béatrice, le 1^{er} Juillet.
- BASTIN Olivier et YVON Laurence, le 7 Juillet.
- ALEXANDRE Jean-Louis et CLÉMENT Anne-Marie, le 15 Juillet.
- MOUREAUX Christophe et VIANI Delphine, le 20 Juillet.
- ANDRIEUX Alain et DELERUE Gwénaëlle, le 12 Août.
- PAYEUX Dominique et CAUDAL Anne-Marie, le 2 Septembre.
- LE BRETON Michel et BEAUBLE Elodie, le 9 Septembre.
- LORCY Pierre et CARDON Patricia, le 23 Septembre.
- CARRIER Rodolphe et MEDES Anne, le 30 Septembre.
- WATRIN Jean-Philippe et SCLEAR Valérie, le 30 Septembre.
- LAPPARTIENT Franck et BOUCHER Anne, le 6 Octobre.

● DÉCÈS

- CARPENTIER Pierre, le 16 Janvier - 57 ans
- GRIVEAU Jacques, le 19 Janvier - 65 ans
- BUE Jean, le 5 Février - 89 ans
- COLLET Lucienne veuve PERROUX, le 22 Février - 72 ans
- AUDO François, le 27 Mars - 93 ans
- HAUJET Claude, le 21 Juin - 70 ans
- LE BRETON Marguerite, le 9 Août - 94 ans
- PAUGAM Annie épouse DELAPIERRE, le 11 Août - 61 ans
- JOSSET Adrien, le 21 Août - 86 ans
- TALAVERA Jean, le 9 Septembre - 73 ans
- LE CUIILLER Denise, le 14 Septembre - 55 ans
- BONNEC Philomène, le 4 Octobre - 79 ans
- CARADEC Yvonne épouse LE FOURNIER, le 12 Octobre - 82 ans
- LE BIHAN Annick épouse LE NEZET, le 31 Octobre - 47 ans
- KERZERHO Anne épouse LE HIREZ, le 9 Novembre - 93 ans
- LE PRIOL Joseph, le 15 Novembre - 92 ans
- DIOT Elise veuve KERHELLO, le 24 Novembre - 94 ans
- VIALADE Jean-Paul, le 13 Décembre - 59 ans
- OLIVIER Simone veuve POUGEON, le 18 Décembre - 84 ans
- ROBERT Louis, le 24 Décembre - 83 ans

LE CALENDRIER DES ANIMATIONS

1^{er} SEMESTRE 1996

FÉVRIER

Samedi 3	REPAS ÉCOLE NOTRE-DAME	Restaurant scolaire
Samedi 10 et Dimanche 11	CHALLENGE DE PRINTEMPS	S.N.T.
Dimanche 11	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE U.N.C.	Salle Voulien
Dimanche 11	LOTO ÉCOLE PUBLIQUE	Salle Voulien
Dimanche 18	REPRÉSENTATION THÉÂTRE (A.C.S.J.)	Salle Saint-Joseph
Samedi 24 et Dimanche 25	CHALLENGE DE PRINTEMPS	S.N.T.

MARS

Samedi 9	SOIRÉE BRETONNE (contes, musique) - La vigie	Salle Voulien
Samedi 9 et Dimanche 10	CHALLENGE DE PRINTEMPS	S.N.T.
Samedi 23 et Dimanche 24	CHALLENGE DE PRINTEMPS	S.N.T.

AVRIL

Du 4 au 8	SPI OUEST-FRANCE - CAISSE D'ÉPARGNE	S.N.T.
Samedi 13 et Dimanche 14	COUPE DE L'ILE DE FRANCE	S.N.T.
Vendredi 19	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA VIGIE	Salle Voulien
Du 19 au 21	A-TWO TROPHY	S.N.T.

MAI

Mercredi 1 ^{er}	EXPOSITION-VENTE du Cercle des Anciens	Salle Voulien
Samedi 4	DINER DE L'A.P.E.L.	Restaurant scolaire
Mercredi 8	COMMÉMORATION U.N.C.	
Dimanche 12	PREMIÈRE COMMUNION	Église
Jedi 16	PROFESSION DE FOI	Église
Jedi 16 au Dimanche 19	TROPHÉE DES LYCÉES	S.N.T.
Dimanche 26	CONFIRMATION	CARNAC
Date à définir	JOURNÉE PORTE OUVERTE Société Nautique	S.N.T.

JUIN

Lundi 3	DIAPORAMA LA VIGIE	Salle Voulien
Samedi 8	REMISE DE LA CROIX	Église
Samedi 8 et Dimanche 9	CHALLENGE MARTINIE	S.N.T.
Vendredi 14 au Dimanche 16	ALUMNI BUSINESS CUP	S.N.T.
Dimanche 16	KERMESSE ÉCOLE NOTRE-DAME	École Notre-Dame
Vendredi 21	FEU DE LA SAINT-JEAN	Kervillen
Vendredi 21 au Dimanche 23	GRAND PRIX DE LA TRINITÉ-SUR-MER	S.N.T.
Samedi 22	CONCERT "LA VIGIE"	Église
Dimanche 23	KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	Stade de la Vigie